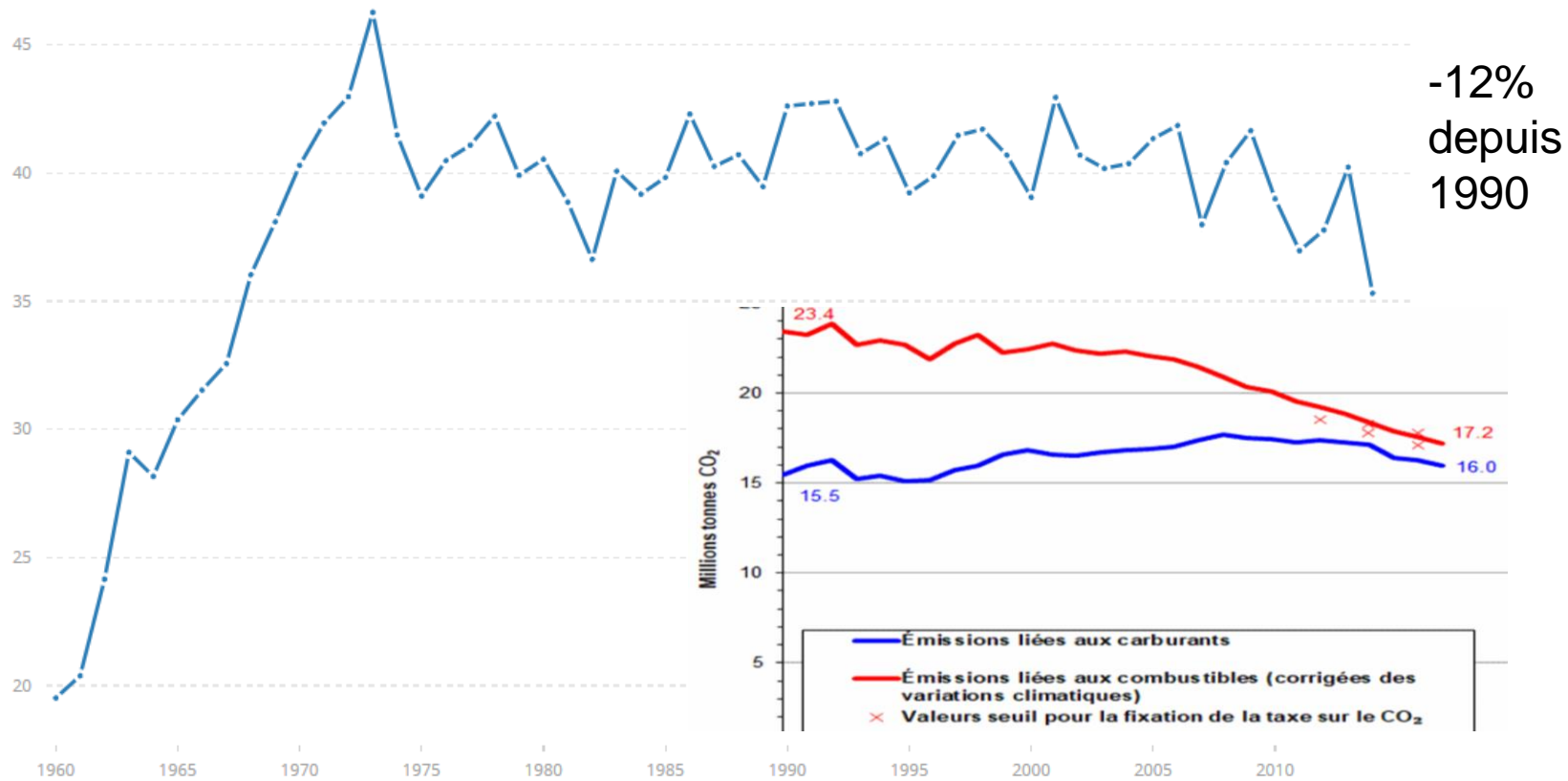


# Présentation du Programme bâtiment



# Contexte : Émissions suisses de CO<sub>2</sub> dès 1960



Source:

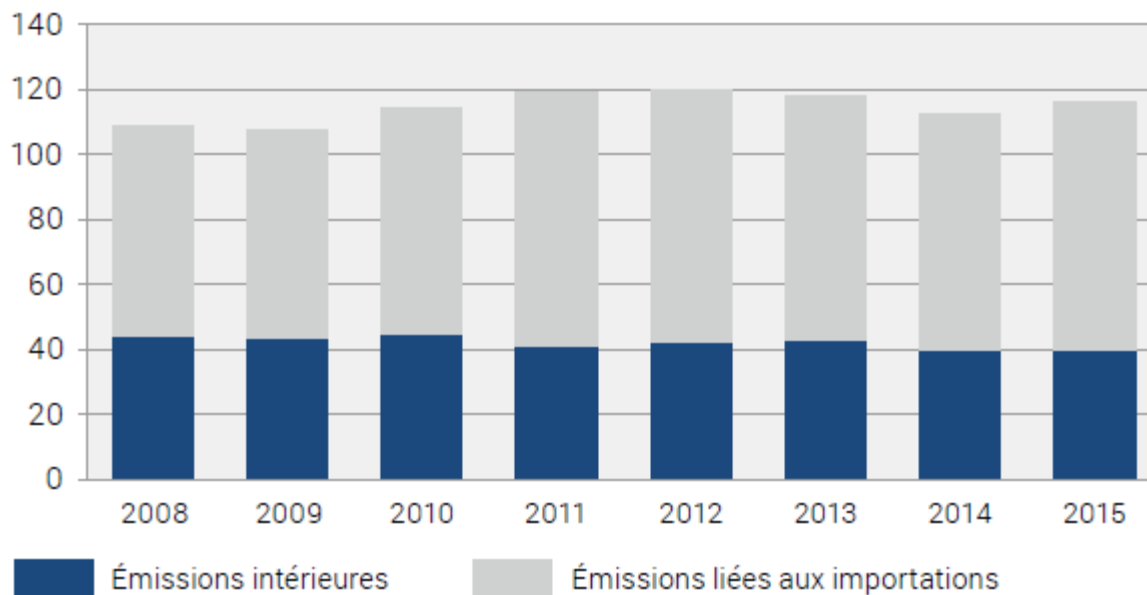
Banque mondiale  
+OFEV

# Empreinte gaz à effet de serre<sup>1</sup>

Émissions de gaz à effet de serre induites par la demande intérieure finale

G1

Millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub>



Env. 9 t éq.CO<sub>2</sub>  
par habitant

Env. 5 t éq.CO<sub>2</sub>  
par habitant

**Au total:  
Env. 14t éq.CO<sub>2</sub>  
par habitant**

Les émissions en Suisse ne représentent qu'env. 35% de l'empreinte gaz à effet de serre. Env. 2/3 de notre empreinte est générée à l'étranger par l'importation de biens et services!

Source:  
OFS+OFEV

# La Stratégie énergétique 2050

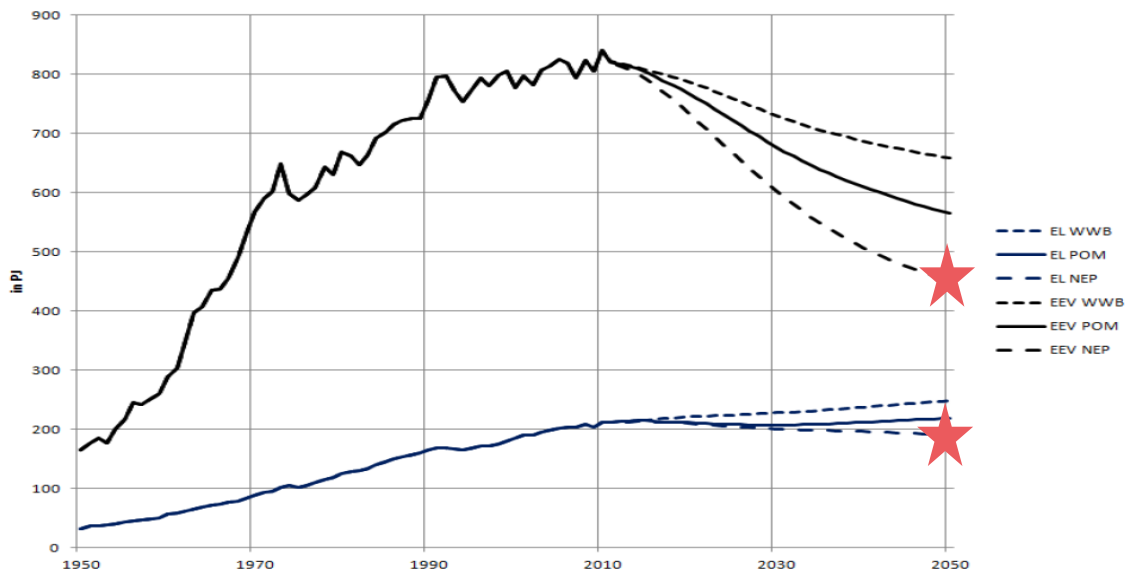


Acceptée en  
2017  
73% de oui sur  
Vaud

## Les objectifs pour la consommation finale

- Poursuite de la politique énergétique actuelle (PPA)
- Mesures politiques du Conseil fédéral (PCF)
- **Nouvelle politique énergétique (NPE)** →

**Objectifs 2050  
par rapport à  
l'année 2000:**



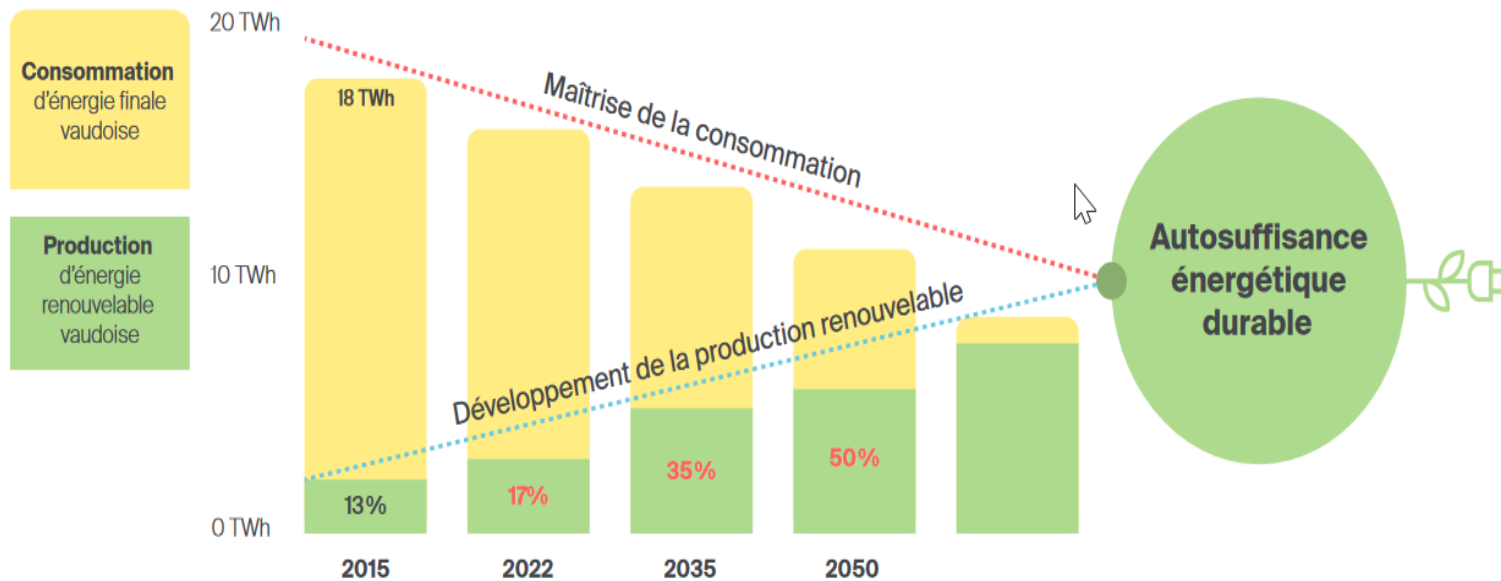
**-54%** de  
consommation  
d'énergie par habitant

**-18%** de consommation  
d'électricité par habitant  
+ énergies renouvelables  
au lieu nucléaire

Consommation d'énergie finale et d'électricité de  
1950 à 2050

# Objectifs vaudois à l'horizon 2050

Vision énergétique à long terme du Canton de Vaud (Fig. 15)



# Objectifs spécifiques pour le bâtiment

## Axe stratégique Consommation

- C1** Réduire la consommation des énergies dans l'habitat.
- C2** Réduire la consommation des énergies dans l'industrie et les services
- C3** Réduire la consommation des énergies dans la mobilité
- C4** Réduire la consommation des énergies dans les collectivités publiques .

## PISTES OPERATIONNELLES

---

- Augmenter le taux et la qualité de rénovation énergétique de bâtiments résidentiels.
- Accroître la performance énergétique des bâtiments neufs (climatiquement neutres, autonomes).
- Réduire la consommation électrique dans les ménages.
- Favoriser les économies d'énergie comportementales.



# Vision de l'OFEN pour le parc immobilier suisse en 2050 : ROSEN

## Réduction :

Dès 2050, la consommation d'énergie finale (chaleur et électricité) du parc immobilier suisse sera réduite de 100 TWh à 55 TWh.

## Optimisation :

Dès 2050, **l'état énergétique de chaque bâtiment en Suisse sera connu**.

Dès 2030, tous les bâtiments seront suivis et optimisés dans l'exploitation.

## Substitution :

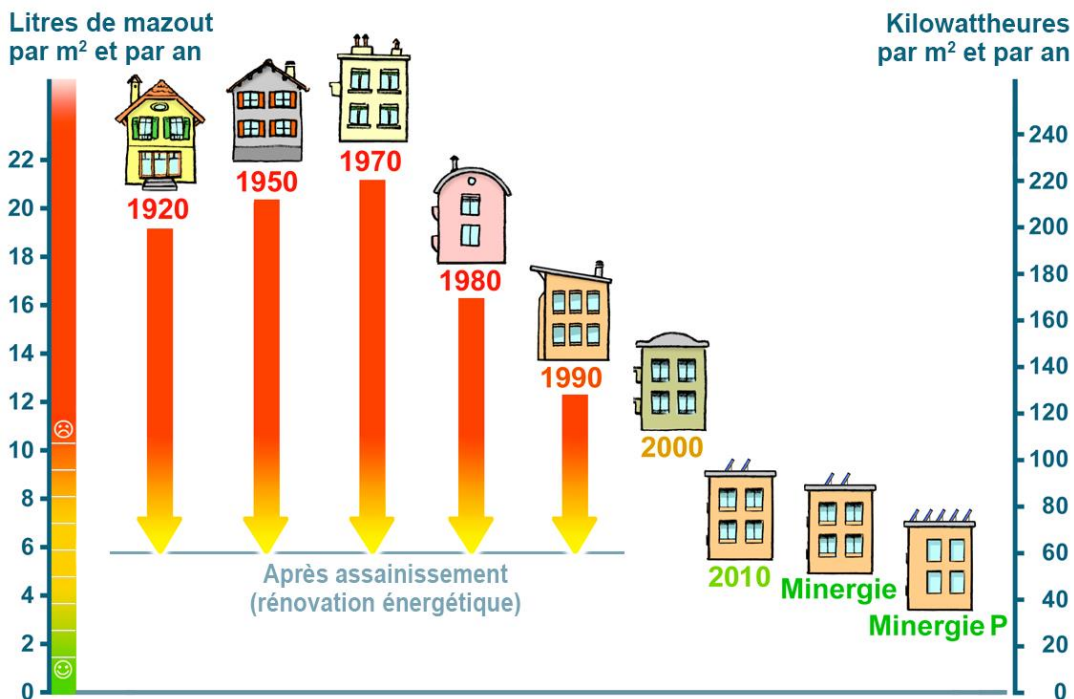
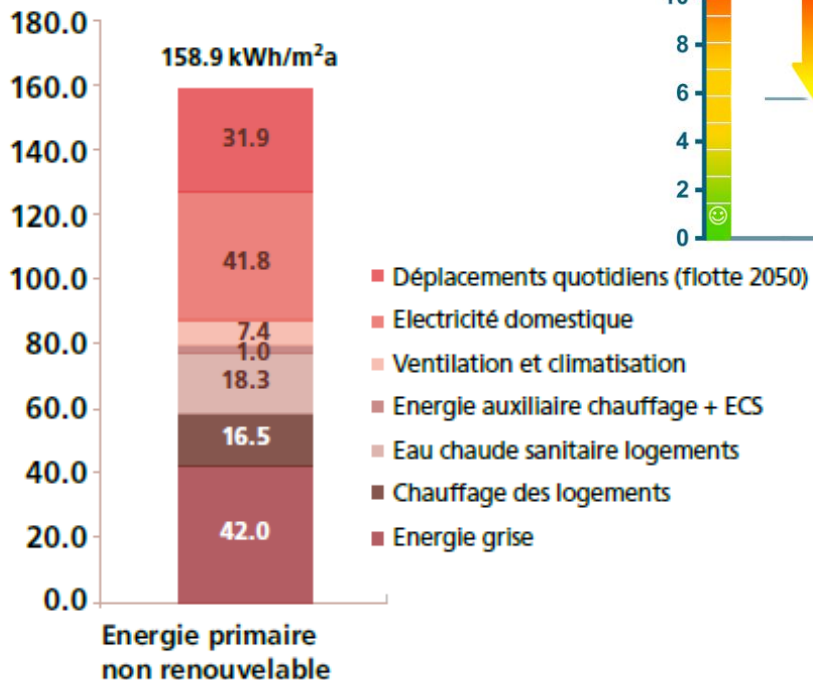
Dès 2050, sauf exception, il n'y aura plus de mazout, de gaz ou d'électricité directe pour chauffer.

## Energies renouvelables :

Dès 2050, couverture aussi importante que possible de ses propres besoins énergétiques et production d'énergie pour d'autres usages.

# L'énergie grise, une problématique «émergente»

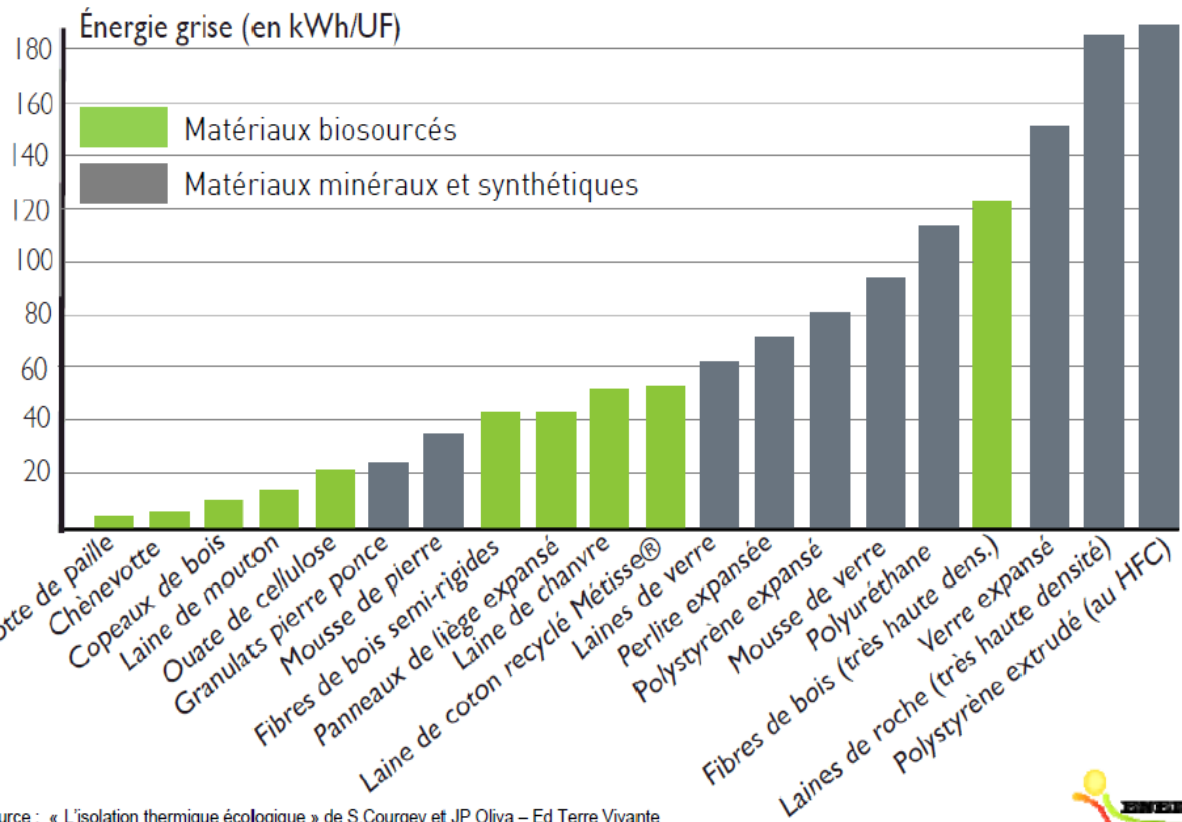
*Assainir les bâtiments :  
une priorité des  
cantons et de la  
Confédération*



*La part d'énergie grise  
augmente dans le bilan  
total d'un bâtiments =>  
besoin d'agir*



# Les matériaux bio-sourcés, une opportunité en matière climat-énergie



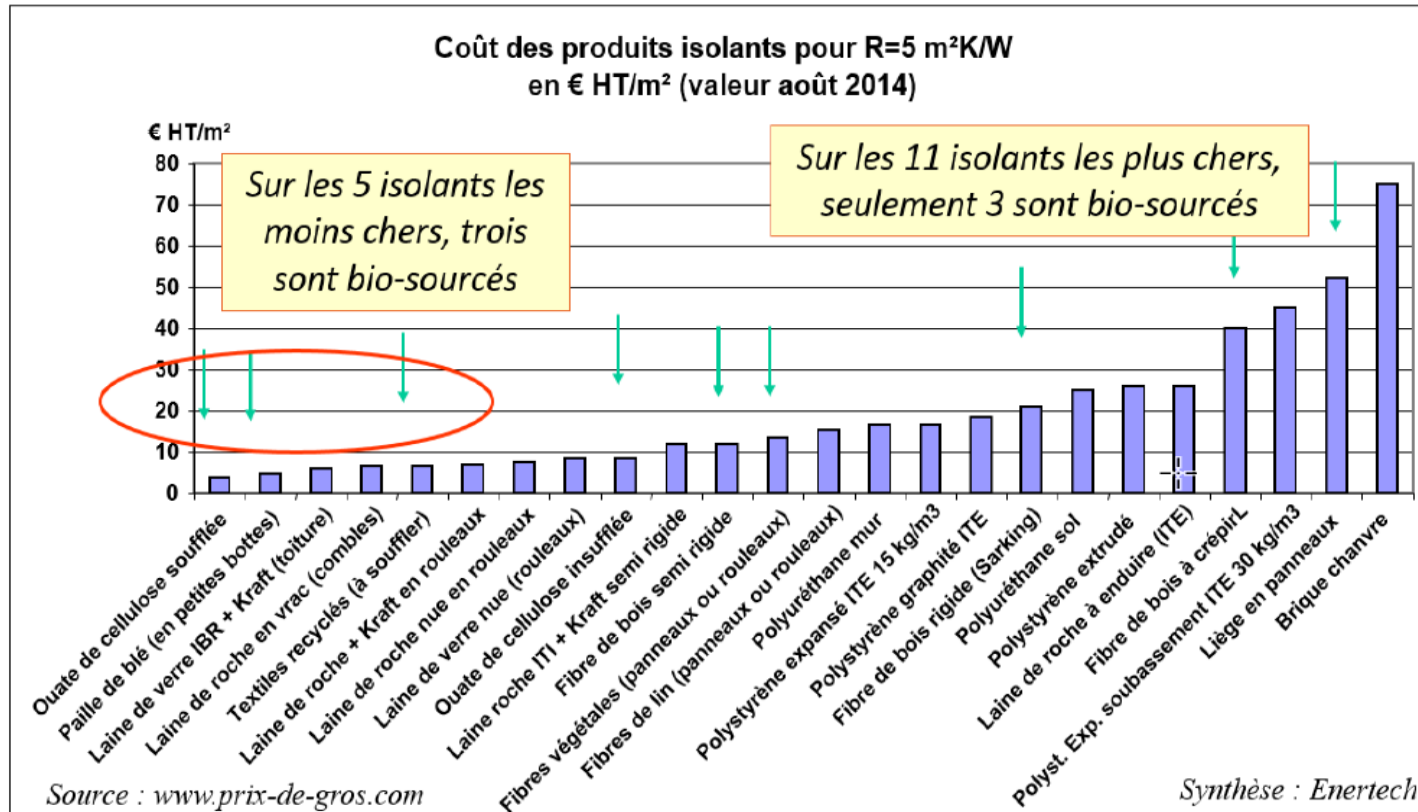
Source : « L'isolation thermique écologique » de S.Courgey et JP Oliva – Ed Terre Vivante





# Mais aussi sur le plan économique...

**Les isolants bio-sourcés sont moins chers que les isolants classiques !**



# Freins et leviers

## Structure de la filière :

- **Manque de structure et de visibilité, tissu industriel morcelé, manque de reconnaissance par les professionnels du bâtiment => création d'organisations professionnelles et de défense des intérêts de la branche (interlocuteurs des collectivités publiques)**

## Les compétences des acteurs :

- **En dehors de la filière bois, manque de compétences des professionnels (ingénieurs, architectes, entreprises générales...etc.) => mieux former et informer les professionnels.**

## Cadre réglementaires et normatifs:

- **Difficultés de normalisation en raison de la diversité des produits biosourcés => intégration des spécificités des filières dans les normes professionnelles et règlements; développement de labels spécifiques reconnus**

# Mesures en place de soutien aux matériaux «écologiques»

**Exemplarité de l'État** : depuis 2006, l'État est exemplaire....

## ✓ Art. 24 Exemplarité de l'Etat [1,2]

<sup>1</sup> Les nouvelles constructions et les bâtiments à rénover dont l'Etat de Vaud est propriétaire ou dans lesquels il a une participation financière majoritaire doivent satisfaire, en plus des exigences de la loi<sup>[A]</sup> et du règlement, aux contraintes suivantes :

- a. pour les nouvelles constructions, le standard Minergie-P-ECO ou une performance équivalente. L'équivalence est définie dans une directive du Conseil d'Etat.
- b. pour les rénovations, les éléments d'enveloppe concernés doivent répondre aux valeurs-cibles de la norme SIA 380/1, édition 2009, ou les bâtiments doivent respecter le standard Minergie ou une performance équivalente.

<sup>2</sup> Pour les nouvelles constructions et les bâtiments à rénover dont l'Etat de Vaud est propriétaire ou dans lesquels il a une participation financière majoritaire, l'Etat décide du vecteur énergétique lors de la programmation, en prévoyant la mise en place de dispositifs de production d'énergie renouvelable au maximum des possibilités, sous réserve de difficultés techniques et financières très difficilement surmontables.

## **Soutiens financiers :**

- **Subventions pour les constructions et les rénovation Minergie P-ECO (10 mios de CHF en 2020)**
- **Soutiens aux projets pilotes et de démonstration**

# Développement en cours...

## Interventions parlementaires :

- **Motion Yves Ferrari, sortons du bois** : demande que la la forestière soit modifiée pour que l'Etat encourage un usage accru du bois et de ses sous-produits
- **Motion Yvan Pahud** : une véritable promotion du bois, à travers la loi forestière et la réglementation des marchés publics

## Révision de la loi sur l'énergie :

- **Extension des exigences d'exemplarité de l'Etat aux collectivités publiques**
- **Exigences en matières d'énergie grise pour les bâtiments neufs, mais aussi les rénovations d'importance**

**Merci de votre attention !**